



Bruxelles, le 3 juillet 2014

CM 3337/1/14  
REV 1

OJ/CONS  
ECOFIN

### COMMUNICATION

#### **CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

---

Correspondant: M. Hans GILBERS  
hans.gilbers@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.9891/6685

Objet: 3327<sup>e</sup> session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Affaires économiques et financières)

Date: 8 juillet 2014

Heure: 10:30

Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS  
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

---

#### **VERSION RÉVISÉE DE LA CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

- Adoption de l'ordre du jour  
11502/14 OJ/CONS 39 ECOFIN 718

#### **Délibérations législatives**

***(Délibérations publiques conformément à l'article 16, paragraphe 8,  
du traité sur l'Union européenne)***

- Approbation de la liste des points "A"  
11504/14 PTS A 57
- Divers
  - = Législation de niveau 2 concernant les contributions des banques dans le cadre de la directive relative au redressement des banques et à la résolution de leurs défaillances/du MRU
    - État d'avancement des travaux

### Activités non législatives

- Approbation de la liste des points "A"  
11521/14 PTS A 58
- Présentation du programme de travail de la présidence italienne<sup>1</sup>  
= Échange de vues  
11285/14 ECOFIN 705
- Réexamen de la stratégie Europe 2020  
= Débat d'orientation
- Fiscalité de l'épargne: état des négociations avec les pays tiers  
= Point d'information
- Divers

o

o o

### p.m.

#### Lundi 7 juillet 2014

11 h 00 Dialogue macroéconomique

15 h 00 Eurogroupe

#### Mardi 8 juillet 2014

09 h 00 Petit-déjeuner

10 h 30 Conseil (ECOFIN)

---

**NB:** *Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 dans lequel sont fixées les modalités de son obtention.*

---

<sup>1</sup> Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 3, du règlement intérieur du Conseil.